

Après la troisième :

La voie professionnelle

La voie générale et technologique

Les procédures

Estelle Glucina, psychologue EN conseil en orientation

Au collège: prendre rendez-vous au près des CPE (mardi après midi, jeudi matin)

Au CIO de Poissy : 5-7 rue Charles-Edouard Jeanneret (Technoparc de Poissy)

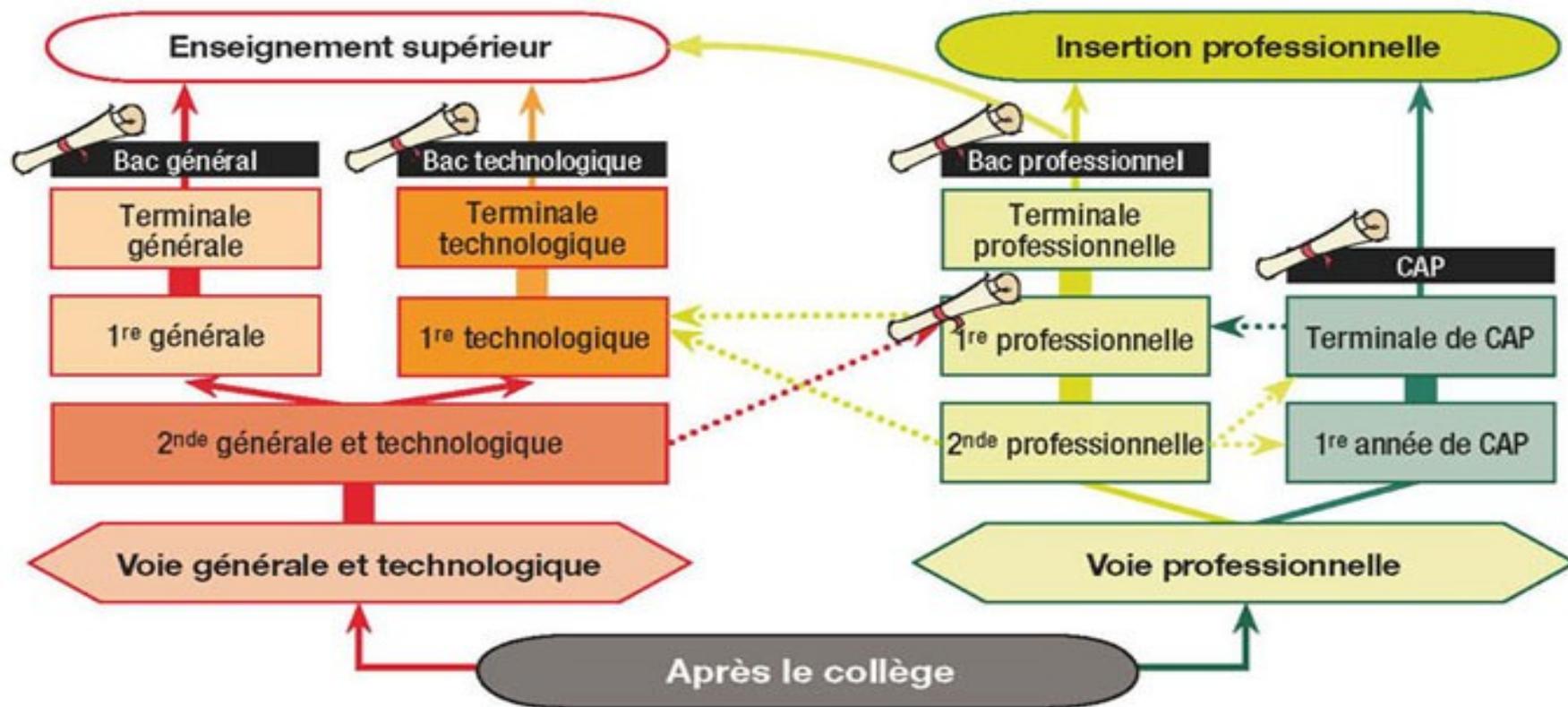
0178632256

estelle.glucina@ac-versailles.fr



Deux possibilités de poursuite d'études

Les **possibilités** de **formation** après le **collège**



LA VOIE PROFESSIONNELLE

LA VOIE PROFESSIONNELLE POUR SE FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

- La voie professionnelle permet aux élèves de suivre des enseignements concrets pour apprendre un métier rapidement.
- Deux diplômes professionnels peuvent être préparés :
 - Le CAP, en 2 ans, pour une insertion immédiate dans l'emploi ou une poursuite d'études (+ de 250 spécialités)
 - Le baccalauréat professionnel, en 3 ans, pour s'insérer dans l'emploi ou poursuivre des études supérieures.(+ de 60 spécialités)
- La formation peut être suivie :
 - Sous statut scolaire dans un lycée, avec des périodes de stage en entreprise chaque année ;
 - En apprentissage dans un lycée ou dans un CFA, avec un contrat de travail auprès d'un employeur.

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.

De nouvelles manières d'apprendre

- Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;
- Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus ;

LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

Des parcours plus personnalisés

- Des parcours plus progressifs grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent une **famille de métiers** en fin de 3ème, puis choisissent leur spécialité de bac professionnel à la fin de la 2de professionnelle, avec une meilleure connaissance des métiers ;
- Plus d'accompagnement : 100 heures par an pour consolider les apprentissages, se renforcer en français et mathématiques, et construire son projet d'avenir ;
- Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

FAMILLE DE METIERS (RENTREE 2019)

METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Technicien du bâtiment: organisation et réalisation de gros œuvre
- Intervention sur patrimoine bâti: options maçonnerie, charpente ou couverture
- Menuiserie, aluminium-verre
- Aménagements et finitions du bâtiment
- Ouvrage du bâtiment: métallerie

METIERS DE LA RELATION CLIENT

- Métiers du commerce et de la vente
option Animation et gestion de l'espace commercial
option Prospection –clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers de l'accueil

METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

- Gestion administration
- Logistique
- Transport

Affectation en Seconde pro ou en CAP en lycée

L'affectation est **académique** et **informatisée (AFFELNET)**.

Dossier: 5 vœux possibles

(1 voeu=une spécialité +un Lycée Professionnel)

L'affectation prend en compte :

- Les 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

- Les notes de 3ème

- Le bonus Pass'Pro

(pour certaines formations entretien de motivation)

Les sections avec entretien d'information : procédure passpro

- S'inscrire au collège jusqu'au 10 mai
- Remplir la lettre guidée : aidez-vous en allant sur le site www.ac-versailles.fr/passpro
- Convocation à un entretien par domaine du 4 février au 17 mai : apportez votre lettre guidée

L'avis sur la motivation de l'élève du collège d'origine et celui du lycée pro d'accueil s'ajoutent et peuvent donner lieu à un bonus pour l'affectation .

Lycée A. Bolland POISSY

- **Métiers de la relation client (bac pro commerce, vente)**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et la logistique (Bac pro gestion administrative)**
- **Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**
- **Bac pro artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement (entretien passpro)**
- **Bac Pro métiers de la mode - vêtements (entretien passpro)**
- **CAP ébéniste (entretien passpro)**
- **CAP Accompagnant éducatif petite enfance**
- **CAP métiers de la mode : vêtement flou**
- **CAP employé de commerce multi-spécialités**

Lycée S.Weil CONFLANS

- **Métiers de la relation client (bac pro accueil relation clients usagers)**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et la logistique (Bac pro gestion administrative, Bac pro logistique)**
- **Bac Pro étude et définition de produits industriels**
- **Bac Pro maintenance de véhicules option voitures particulières**
- **Bac Pro maintenance nautique**
- **Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (partenariat possible avec la Marine Nationale)**
- **Bac Pro technicien d'usinage**
- **CAP maintenance de véhicules option voitures particulières**
- **CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques**

Lycée J. VERNE SARTROUVILLE

- **Métiers de la relation client (bac pro commerce + mention européenne espagnol)**
- **Métiers de la gestion administrative, du transport et la logistique (Bac pro gestion-administration +mention européenne anglais)**
- **Bac pro maintenance des équipements industriels**
- **Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**
- **Bac pro métiers de la sécurité (entretien passpro)**
- **CAP arts de la broderie**
- **CAP accessoiriste réalisateur (entretien passpro)**
- **CAP agent de sécurité (entretien passpro)**
- **CAP employé de vente spécialisé produits d'équipement courant**

CHOIX DE LA FAMILLE

(voir notice explicative à la formulation des vœux post 3^{ème} par les familles)

Réservé à
l'administration

CODE ZONE GEOGRAPHIQUE (Correspondant à la domiciliation de l'élève) :

VŒUX	Indiquer ci-dessous par ordre de préférence les vœux de SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE ou de SECONDE PROFESSIONNELLE ou de 1 ^{ère} année de CAP en 2 ans	Précisez sous statut scolaire -S- <u>ou</u> sous statut d'apprenti -A- (**)	ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ <i>Attention, ne pas oublier d'indiquer parmi les 5 vœux, le (ou les) vœu(x) correspondant à la 2^{nde} GT enseignements d'exploration courants du (ou des) lycée(s) de secteur.</i>	Demandes de dérogation (*) Oui/Non	CODE VŒU
N°1		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°2		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°3		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°4		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°5		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		

(*) Mention demandes de dérogation : si vous demandez une admission en 2^{nde} GT avec 2 enseignements d'exploration courants dans un lycée ne relevant pas du secteur de votre domicile, vous l'indiquerez dans la case prévue à cet effet. Vous pouvez en préciser le (ou les) motif(s) à votre chef d'établissement au moyen d'un formulaire que celui-ci vous remettra. (**) Sous statut d'apprenti : contrat avec un employeur.

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s)

- 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} spécifique
- 2^{nde} professionnelle vers un Baccalauréat Professionnel en 3 ans
- 1^{ère} année de CAP en 2 ans

Date :

Signature du chef d'établissement :

DOSSIER MEDICAL, COCHEZ EN ROUGE ICI

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

**Au lycée général et technologique,
la classe de seconde est commune à tous les élèves.**

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

français	4 h	histoire - géographie	3 h	langue vivante A et langue vivante B ¹	5 h 30
sciences économiques et sociales	1 h 30	mathématiques	4 h	physique - chimie	3 h
sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	éducation physique et sportive	2 h	enseignement moral et civique	18 h / an
sciences numériques et technologie	1 h 30				

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
MAXIMUM AU CHOIX

arts	3 h
au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	
arts du cirque	6 h
écologie - agronomie - territoires - développement durable ²	3 h
éducation physique et sportive	3 h
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec ³	3 h
langue vivante C ¹	3 h

UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE
MAXIMUM AU CHOIX

atelier artistique	72 h / an
biotechnologies	1 h 30
création et culture - design	6 h
création et innovation technologiques	1 h 30
hippologie et équitation ou autres pratiques sportives ²	3 h
management et gestion	1 h 30
pratiques professionnelles ²	3 h
pratiques sociales et culturelles ²	3 h
santé et social	1 h 30
sciences de l'ingénieur	1 h 30
sciences et laboratoire	1 h 30

(1) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale

(2) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole

(3) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

Le baccalauréat général : la disparition des séries

- Les Enseignements sont théoriques et abstraits
- Le travail personnel et à la maison est important

Pour ceux qui aiment :

Analyser - Commenter - Argumenter - Rédiger
Réfléchir - Synthétiser

LA VOIE GÉNÉRALE EN 1RE ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

PREMIERE ET TERMINALE GENERALES

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

ARTS

EPS

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

BAC GENERAL

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note finale

60%
de la note finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

Les baccalauréats technologiques

- Les enseignements sont un peu plus concrets (observation, expérimentation)
- Le travail se fait à la maison mais aussi en petit groupe

Pour ceux qui aiment :

- Travailler en groupe
- Aborder plus précisément des connaissances dans un domaine professionnel (tertiaire ou informatique, énergies ou sanitaire et social.....)

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1RE ET TERMINALE

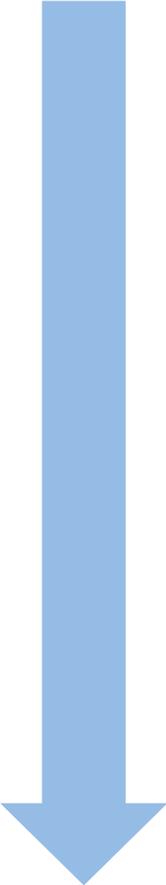
Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Mathématiques

Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3ÈME

- 
- **De janvier à février**, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires sur la fiche de dialogue :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1ère année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Au conseil de classe du 2e trimestre**, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.
 - **D'avril à mai**, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.
 - **Au conseil de classe du 3e trimestre**, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
 - **De juin à début juillet**, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Au 2ème Trimestre

Demande provisoire d'orientation par les familles (fiche de dialogue)

**2de générale et technologique ou spécifique
2de professionnelle (vers le Bac Pro 3 ans)
1e année de CAP 2 ans**



Conseil de classe



Proposition d'orientation provisoire

Au 3ème Trimestre

Demande d'orientation définitive par les familles

(fiche de dialogue)



Conseil de classe



Proposition d'orientation définitive

accord



désaccord

Entretien

APPEL



Décision d'orientation

CHOIX DE LA FAMILLE

(voir notice explicative à la formulation des vœux post 3^{ème} par les familles)

Réservé à
l'administration

CODE ZONE GEOGRAPHIQUE (Correspondant à la domiciliation de l'élève) :

VŒUX	Indiquer ci-dessous par ordre de préférence les vœux de SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE ou de SECONDE PROFESSIONNELLE ou de 1 ^{ère} année de CAP en 2 ans	Précisez sous statut scolaire -S- <u>ou</u> sous statut d'apprenti -A- (**)	ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ <i>Attention, ne pas oublier d'indiquer parmi les 5 vœux, le (ou les) vœu(x) correspondant à la 2^{nde} GT enseignements d'exploration courants du (ou des) lycée(s) de secteur.</i>	Demandes de dérogation (*) Oui/Non	CODE VŒU
N°1		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°2		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°3		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°4		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		
N°5		S <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	Etablissement : Ville :		

(*) Mention demandes de dérogation : si vous demandez une admission en 2^{nde} GT avec 2 enseignements d'exploration courants dans un lycée ne relevant pas du secteur de votre domicile, vous l'indiquerez dans la case prévue à cet effet. Vous pouvez en préciser le (ou les) motif(s) à votre chef d'établissement au moyen d'un formulaire que celui-ci vous remettra. (**) Sous statut d'apprenti : contrat avec un employeur.

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s)

- 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} spécifique
- 2^{nde} professionnelle vers un Baccalauréat Professionnel en 3 ans
- 1^{ère} année de CAP en 2 ans

Date :

Signature du chef d'établissement :

DOSSIER MEDICAL, COCHEZ EN ROUGE ICI

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

- Sur la seconde générale et technologique :

secondes2018-2019.fr

- Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro